



# MÉTIER DU COMMERCE : Magasinier- cariste

**373 000 salarié·e·s et  
125 000 intérimaires**  
(logistique intégrée au commerce)



## SERVICES

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

*« Travailler deux ans de plus alors que je souffre déjà de troubles musculosquelettiques, c'est très long, je ne tiendrai pas ! » Christophe, 47 ans, magasinier dans un entrepôt d'une chaîne de hard-discount dans le Grand-Est.*

### Dans son métier :

- Il réceptionne et contrôle les marchandises
- Il conduit un chariot élévateur pour charger/décharger, stocker/déstocker les palettes de marchandises dans un environnement à forte circulation
- Il est connecté à commande vocale numérique via un casque et micro
- Il respecte en permanence les règles de sécurité et les impératifs de délais

### Dans son métier, il est exposé aux :

- Manutentions manuelles de charges
- Postures pénibles
- Gestes répétitifs
- Intensification du travail et à la polyvalence
- Risques psychosociaux



## PÉNIBILITÉ

**CES 4 EXPOSITIONS NE SONT  
PAS PRISES EN COMPTE !**



**Entrepôts frigorifiques : des milliers de salariés travaillent sous températures extrêmes.  
Une exposition pénible qui n'est pas prise en compte !**

Avec le projet de réforme du gouvernement, Christophe devra travailler 2 ans en plus.

Pour une réforme des retraites vraiment juste, la CFDT revendique une reconnaissance de la pénibilité. La CFDT exige la reconnaissance de tous les facteurs de pénibilité et de la poly exposition pour bénéficier de départs anticipés à la retraite. C'est une mesure de justice sociale parce que l'exposition à la pénibilité provoque une usure physique prématuée et réduit l'espérance de vie des salarié·e·s.

### POUR UNE RÉFORME DES RETRAITES DE JUSTICE SOCIALE :

Les salarié·e·s exposés à des métiers pénibles doivent aussi bénéficier d'un départ en retraite anticipé !



CFDT-SERVICES.FR

**64**  
**C'EST NON!**  
**#64ANSCESTNON**  
**ANS**